

LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD







www.fiduciaire-jfpissettaz.com

La Fiduciaire des Chasseurs

Comptabilité - Révision - Audit - Transmission - Conseils Spécialiste en relations et implantations transfrontalières





ÉDITO



« NOUS AVONS À SURPRENDRE »



e 20 avril 2019, notre Assemblée Générale a consacré un tournant capital, d'une part en entérinant largement les mesures de la réforme financière nationale, avec une gestion basée désormais sur les territoires et une réduction inédite des cotisations, d'autre part en validant à plus de 95 % des voix les mesures du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2019/2025. Je remercie nos présidents et chasseurs présents pour ce soutien et ce consensus remarquables qui ont marqué la réussite de ce temps fort.

Notre société change à une vitesse folle, notre département prend un visage nouveau, bousculant notre ruralité et nos habitudes. Préserver nos acquis passe par une remise en question permanente et une adaptabilité à toute épreuve. Notre ambitieux Schéma Départemental s'inscrit dans cette veine. Après un débat franc avec l'administration, nous attendons sa validation définitive par Monsieur le Préfet.

Je compte sur chacune et chacun pour que nous restions soudés, que nous respections avec rigueur les dispositions de ce Schéma. A tous points de vue, nous sommes attendus et nous serons appréciés à notre responsabilité.

Nous ne pouvons plus supporter les conséquences d'actes inconsidérés et désastreux comme celles endurées après les accidents de chasse de 2015 et 2018. J'en appelle à un vrai sursaut. L'immense majorité d'entre nous est sérieuse et responsable. A chacun d'être vigilant et de défendre vigoureusement l'éthique comportementale préconisée.

Nous avons subi ce printemps une vive attaque de nos opposants, vis-à-vis de nos pratiques d'intervention en été, qui a jeté un trouble conséquent dans le grand public. A nouveau, il a fallu nous battre pour défendre nos missions et notre vocation. Les enjeux de demain sont bien là : dans notre capacité à faire valoir nos convictions, avec la solidarité et le militantisme requis.

Le dossier loup s'inscrit totalement dans ce contexte. Face à l'évolution exponentielle de l'espèce, ses conséquences en termes d'équilibre avec les activités humaines et la préservation de la faune sauvage, son coût de gestion exorbitant, j'ai initié, dans le cadre de ma responsabilité nationale, une nouvelle rencontre avec tous les responsables de Fédérations concernées. Nous avons élaboré de nouvelles propositions d'actions afin de mettre en œuvre une véritable gestion adaptative de l'espèce. Ce programme validé par le Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Chasseurs doit permettre de diminuer les dommages sur les troupeaux domestiques, d'impliquer davantage les chasseurs dans la gestion et contribuer à avoir un bon équilibre avec la faune sauvage. Ces propositions seront très prochainement transmises aux décideurs nationaux qui ont en charge ce dossier.

Dans l'esprit de notre Schéma, nous avons passé une convention avec le 4'47, gérant du cine tir créé à Doussard pour vous offrir des conditions préférentielles d'entrainement et de réglage de vos armes et permettre à nos jeunes chasseurs de bénéficier de ces installations performantes pour leur initiation à la chasse. N'hésitez pas à profiter largement de cet outil d'avant-garde départemental.

La saison de chasse 2019 se profile à l'horizon. Elle vient réveiller en nous de belles émotions et de beaux instants de communion avec une nature qui nous fait vivre. Je vous invite à faire preuve de la plus grande et élémentaire rigueur dans vos pratiques qu'elles soient individuelles ou collectives. Soyez exigeants et intransigeants avec vousmême et avec vos collègues. Ne laissez rien passer. Veillez à être de véritables ambassadeurs de la chasse. Elle en a besoin. Et enfin, partageons... cohabitons en bonne intelligence et dans le respect avec les autres usagers. Nous avons à surprendre ... à faire découvrir notre vrai visage d'amoureux, de passionné et de défenseur de notre nature haut-savoyarde.

Je vous souhaite à tous une belle et agréable saison de chasse.

Votre Président, André MUGNIER

INFORMATION NATIONALE
La réforme de la chasse06
LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION
L'Assemblée Générale 2018
INTERVIEW
Bastien Midol, Jeune chasseur et vainqueur du globe de cristal en ski cross 18
LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION
Exposition de trophées de grand-gibier 20 Gestion des déchets de venaison 22 Alpinus 23
LA VIE DES ASSOCIATIONS
ASDCGG 74 24
LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES
Pays cynégétique des Aravis
LA VIE DES ASSOCIATIONS
Club National des Bécassiers 29
SOUVENIR
Stéphane Robin & Claude Erba 30



<u>NUMÉRO 62 - AOUT 2019</u>

Directeur de publication

Philippe ARPIN

Rédacteur en chef

Guillaume COURSAT

Comité de rédaction

MM. COQUILLARD, FOURNIER, MUGNIER, POËNCET, ARPIN, COURSAT

<u>Publicité</u>

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE 142 impasse des Glaises - 74350 VILLY-LE-PELLOUX © 04 50 46 89 21 / fax 04 50 46 88 89

<u>Imprimerie</u>

Imprimerie GUTENBERG 9 r de la Barrade - ZI du pont de Tasset 74960 MEYTHET © 04 50 67 00 38

Réalisation

Guillaume COURSAT Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie



http://www.chasseurs74.fr





INFORMATION NATIONALE

RÉFORME DE LA CHASSE : Une commission mixte paritaire conclusive.

e projet de loi portant création de l'Office français de la biodiversité (OFB), modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement, a été adopté lors de la réunion de la Commission Mixte Paritaire (CMP) qui s'est tenue ce mardi 25 juin.

Après d'âpres négociations, les parlementaires ont réussi à conclure sur un texte que le Sénat avait passablement modifié en avril par rapport à celui voté en janvier par l'Assemblée nationale. Le résultat est globalement positif pour les chasseurs et leurs fédérations même si tout n'est pas parfait. La création de l'OFB au 1er janvier prochain sera l'occasion pour les chasseurs d'entrer dans la gouvernance de ce nouvel établissement, et d'avoir voix au chapitre sur les questions de biodiversité, alors qu'ils avaient été délibérément écartés lors de la création de l'Agence Française de la Biodiversité en 2016. Notre participation au conseil d'administration est actée à 10% avec les pêcheurs.

Les fédérations délivreront les autorisations de chasse accompagnée. La loi acte également le transfert des missions de gestion des plans de chasse et des ACCA. Cela constitue une récompense de la qualité du travail qu'elles réalisaient en amont des décisions préfectorales sur ces mêmes sujets, et ce transfert de missions de service public fera l'objet d'un accompagnement financier. Le président de fédérations est aussi renforcé avec la mise en place d'une commission de sécurité émanation du conseil

d'administration. La FNC est bien associée à l'OFB pour la gestion du fichier national du permis de chasser qui est créé. Le financement des indemnisations de dégâts de grand gibier ne s'élargira pas aux dégâts forestiers. Sur ce sujet les débats ont été houleux autour des exigences excessives certains parlementaires soutenant les Ш forestiers. s'agissait, entre autre, de la main

nçais de des ice le es

mise sur les plans de chasse des grands animaux par les sylviculteurs. Heureusement, ces amendements ont été supprimés.

La création d'un fonds d'éco-contribution, dédié aux actions menées par les chasseurs en faveur de la protection et de la reconquête de la biodiversité, a aussi été actée par la CMP. Ce fonds sera abondé à la fois par une contribution des fédérations en fonction de leur nombre d'adhérents (5 € par chasseur) et par une contribution de l'Etat (10 € par chasseur) dans le cadre d'une convention. Il sera géré par la FNC afin d'assurer une redistribution sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins, pour des actions entrant bien dans le programme et les objectifs de l'OFB. La rédaction n'est pas pleinement satisfaisante, mais devrait nous permettre de maintenir

<u>SÉCURITÉ</u> : UN ARRÊTÉ NATIONAL AVEC 3 RÈGLES

- ✓ l'obligation pour tout chasseur de porter un gilet fluorescent lors des battues collective au grand gibier.
- ✓ l'obligation de mettre en place une signalisation temporaire des battues sur les voies publiques.
- ✓ l'obligation pour tous les chasseurs de suivre tous les dix ans auprès de sa fédération une formation de remise à niveau de leurs connaissances en matière de sécurité.



l'ambition initiale. Pour parer aux regroupements de parcelles détenues par des spéculateurs cynégétiques, les territoires des ACCA ont aussi été préservés par une disposition de cette loi qui leur évite démantèlement le limitant les en procédures de retraits. gestion adaptative des espèces constitue grande innovation législative demandée par FNC et les fédérations pour sortir du

INFORMATION NATIONALE

RÉFORME DE LA CHASSE : Une commission mixte paritaire conclusive.

raisonnement dogmatique du moratoire de fermeture. La rédaction est globalement satisfaisante et il reste à définir un fonctionnement optimum. Par ailleurs l'Etat Français a, enfin, traduit dans la loi tous les motifs de dérogation à la protection complète des oiseaux tels qu'ils ont été prévus par la directive européenne de 2009. Les données que les chasseurs et leurs fédérations collectent pour le compte du ministre chargé de l'environnement seront transmises à l'OFB. La FNC sera vigilante à limiter ces transferts aux seules données issues de financement public ou dans le cadre de missions de service public.

S'agissant de la sécurité, un arrêté national fixera trois règles essentielles à appliquer partout (encadré). En cas d'accident ou d'incident grave, l'auteur pourra se voir retirer ou suspendre son permis de chasser par les inspecteurs de l'environnement de l'OFB sans attendre la décision du juge. Tout n'étant pas parfait, la FNC regrette que le texte final n'ait pas consacré davantage les pouvoirs de police des agents de développement assermentés des fédérations, ni ceux des gardes chasse particuliers. Les agents pourront, certes, relever aussi les infractions au plan de chasse et au permis de chasser sur les territoires adhérents. mais la CMP a raté, sur ce plan-là, une belle opportunité de renforcer la police de la ruralité. L'Etat n'aura en effet jamais assez de moyens pour répondre à toutes les sollicitations de la population, surtout en zone rurale, pour assurer une police de proximité. La FNC ne peut accepter que la situation reste en l'état, et nous saisirons dès demain les ministres concernés sur ce point.

Un autre regret : les parlementaires ont reculé et n'ont pas osé mettre à contribution les territoires susceptibles d'être chassés pour participer à l'indemnisation des dégâts de grand gibier. Quant au délit d'entrave à la chasse, voté par les sénateurs, il a été finalement retiré du texte au profit d'un engagement du Gouvernement

de faire adopter un projet de loi qui sanctionne les entraves à toutes les activités légales.

Après l'arrivée du permis à 200€ il y a quelques jours, cette décision est un nouveau pas décisif vers la réforme globale de la chasse française, validée le 27 août dernier par le Président de la République, Emmanuel Macron.

Le projet de loi est maintenant appelé à être ratifié formellement par l'Assemblée Nationale le 9 juillet et le Sénat le 16 juillet 2019.

La FNC remercie l'ensemble des députés et sénateurs qui ont oeuvré, lors de cette commission, pour les intérêts de la chasse française. Elle tient à saluer l'engagement déterminant de la Secrétaire d'Etat, Emmanuelle Wargon, dans toutes les négociations avec les parlementaires et le monde de la chasse pour aboutir à un compromis positif. De la même façon, la FNC a apprécié la gestion du calendrier parlementaire par Marc Fesneau, le ministre en charge des relations avec le Parlement, qui a conduit à une CMP conclusive.









ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019:

20 avril dernier, la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie tenait son assemblée générale à la faveur d'une actualité cynégétique et environnement riche et de 3 engagements majeurs pour demain : la réforme de la chasse, la validation d'un nouveau schéma départemental de gestion cynégétique (2019-2025) et l'implication des chasseurs pour la nature.

Pour la 4ème fois, c'est la commune du Grand-Bornand qui accueillait, à l'espace Grand Bo, ce rassemblement annuel. Sous un soleil radieux et la bienveillance de la chaîne des Aravis encore fortement blanchie, près de 700 chasseurs ont honoré de leur présence cette assemblée qui est, sans doute, la plus importante réunion associative du département. De nombreuses personnalités ont suivi les débats. Elles les ont enrichi par leurs interventions, et la présence de Pierre Lambert, Préfet de la Haute-Savoie, a montré combien la chasse était un sujet majeur pour demain et pour l'avenir des territoires haut-savoyards.

Le partenariat est l'un des maîtres mots de la politique dynamique de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, présidé par André Mugnier. La Région Auvergne Rhône-Alpes, le Conseil Départemental, les collectivités locales, les syndicats intercommunaux mais aussi les professions agricoles et forestières, les domaines skiables, les associations et Groupama



André Perrillat-Amédé, Maire du Grand-Bornand

sont au cœur des engagements et des missions à large spectre de la fédération des chasseurs.

André Perrillat-Amédé, maire du Grand-Bornand, s'est dit honoré d'accueillir à nouveau la grande famille des



André Mugnier, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie dresse le bilan éloquent de l'action des chasseurs.

chasseurs qu'il félicite pour leur dynamisme local et pour leurs engagements en faveur de la nature et de la biodiversité. Des compliments partagés par Christian Monteil, président du conseil départemental de la Haute-Savoie, qui s'est montré, par sa verve pétillante, très proche des chasseurs et de la ruralité. "Vous êtes de bons vivants, continuez à vivre ainsi" leur a t-il lancé! Il a souligné l'excellente orientation prise par les chasseurs en matière de sécurité et de partage de la nature et a, entre autres, profité de cette tribune pour partager sa volonté de voir enfin réguler le loup

en Haute-Savoie, qu'il considère comme étant une «problématique actuelle».

Tout au long de cette assemblée, dans le rapport moral où les perspectives pour l'avenir, André Mugnier, président de la fédération des chasseurs de la



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019:



Haute-Savoie, n'a eu de cesse de louer l'importance des chasseurs pour l'avenir des territoires ruraux. "Présents partout, les chasseurs sont de véritables gestionnaires de l'environnement et de la faune sauvage. Ils œuvrent bénévolement et tout au long de l'année pour être des sentinelles, des lanceurs d'alertes et pour mettre en place des actions de préservation et de développement de la biodiversité" déclare avec énergie le Président.

La réforme globale de la chasse

Cette assemblée 2019 restera marquée par la **réforme globale de la chasse**, avec, notamment, un permis national accessible à tous. Ce permis national à **200** € est la conséquence de la suppression de la cotisation grand gibier nationale à 72 €, de la diminution de la redevance versée à l'ONCFS, et de la suppression des permis bi-départementaux.

La création, en parallèle, d'une **contribution territoire par les fédérations** (laquelle se substituera à la cotisation grand gibier), a pour objectif "de responsabiliser les territoires en matière de gestion du grand gibier, de prévention et d'indemnisation des dégâts de grand gibier" soutient André Mugnier. Cette réforme, profitable à tous, permettra donc aux chasseurs de financer leur passion commune grâce à une baisse sensible du montant.

La gestion adaptative des espèces était un autre sujet important de cette journée. Ce concept, qui consiste à tenir compte de l'état des populations, de leur dynamique et de leur habitat dans la gestion cynégétique, ouvre la porte à davantage de souplesse et plus d'efficacité au regard des réalités concrètes de terrain. Elle permettrait de chasser ou non certaines espèces, sans s'enfermer dans des contraintes règlementaires figées durablement.

Une **éco-contribution** fait également partie de cette réforme. Elle consiste, pour chaque chasseur, à contribuer à hauteur de 5 € sur son permis de chasser,

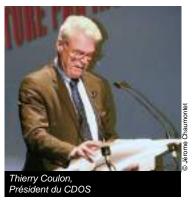
somme abondée de 10 € par l'Etat. Cette manne sera exclusivement utilisée dans le cadre de la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité, de la connaissance et de l'éducation à la nature.

SDGC 2019-2025

Soumettre le projet de schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC) était une obligation réglementaire de cette assemblée Renouvelé pour 6 ans (2019-2025), le SDGC fixe les grandes orientations cynégétiques et l'engagement des chasseurs d'ici à 2025, dans une perspective de gestion durable des espaces et des espèces. Il est[®] le fruit d'un important travail de concertation avec l'ensemble des partenaires, des élus et des acteurs de la ruralité. Le Conseil départemental olympique et sportif fait partie des participants à l'élaboration de ce schéma. Thierry Coulon (président du CDOS) remercie d'ailleurs la fédération, "d'avoir pris en compte leurs préoccupations et leurs attentes". Il s'est félicité de l'initiative des chasseurs de proposer la signature de chartes pour un meilleur partage de la nature. Selon le Président du CDOS, elles sont "un document inclusif de reconnaissance mutuelle et de partage en bonne entente" entre les chasseurs et les autres associations d'usagers de la nature. Soumis au vote de l'assemblée générale, ce nouveau schéma se veut pragmatique et "ambitionne de simplifier l'organisation de la chasse pour la rendre plus lisible et plus audible pour les

chasseurs, mais aussi pour les autres usagers de la nature", affirme André Mugnier, ardent promoteur et défenseur d'une nature partagée.

La sécurité à la chasse est un point fort de ce schéma. Son importance s'illustrera par un stage renforcé







ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 : les ACCA ont 50 ans !

ILS ONT LES HONNEURS DE LA FÉDÉRATION...

...Pour l'ensemble des services rendus à la chasse haut-savoyarde mais aussi pour leurs engagements en faveur de la préservation des espaces naturels et le développement de la faune sauvage.

Médaille de bronze de la fédération

- ✓ Philippe Phelouzat (AICA du bas-Chablais),
- ✔ Bernard Bizet (AICA du plateau de la Semine),
- ✓ Gaston Lansard (ACCA d'Héry sur Alby),
- ✓ Michel Nirefois (ACCA de Challonges),
- ✓ Bernard Zocola (ACCA Maxily sur Léman),
- ✓ Jean-Philippe Mollard (ACCA Contamines Montjoie),
- ✓ Guy Servage (AICA Diane de la Grande Gorge),
- ✓ Roland Challamel (AICA Doran Veran).

Médaille d'Argent de la Fédération

- ✓ Roger CONTAT (ACCA la Balme de Thuy),
- ✓ Alain LEVRAY de (ACCA Bernex).

<u>Médaille du travail</u>, après trente années de service a la fédération des chasseurs

- ✓ Isabelle Martinod, Secrétaire,
- ✓ Pascal Roche, technicien.



spécifique, notamment pour les chasseurs ayant eu un comportement inapproprié au regard de la sécurité à la chasse. Aussi, le pouvoir des présidents d'ACCA devrait être renforcé, en ayant la capacité d'agir instantanément, en forçant le chasseur en faute à suivre ce stage renforcé, voire de l'exclure sur le champ si cette faute s'avère grave. La formation « sécurité », déjà en place, va devenir obligatoire pour tous les chasseurs. S'ajoutera à cela une formation supplémentaire pour les responsables de battue (qui devront être âgés d'au moins 25 ans). Au total ce sont 38 sessions et plus de 8000 chasseurs formés de 2016 à 2018.

Pour résumer, ce nouveau SDGC a pour objectif de simplifier la chasse, l'adapter aux enjeux agricoles et forestiers, de prendre en compte les particularités du département, de renforcer la prévention de la sécurité, de communiquer davantage envers le grand public et de mieux valoriser les actions réalisées par les chasseurs.

Engagement de la fédération pour la nature

La fédération et ses chasseurs sont fortement présents sur le terrain, ne cessant de mettre en place des actions environnementales, principalement via des partenariats. Ils se présentent sous forme de conventions (conseil départemental, DREAL, RTE), de CPO (Région AURA pour la réhabilitation d'alpages en faveur du tétras lyre par exemple), de dossier européen (Alpbionet) ou bien encore des contrats de territoires (collectivités locales)...

Après 4 années d'existence, le bilan de la SARL "Instinctivement Nature" est plus que positif. Cette

structure est devenue un véritable bureau d'étude spécialisé sur la faune sauvage et les milieux naturels. De nombreuses structures font appel à ses services, telles que l'ATMB (société d'autoroutes) dans le cadre de programmes sauvegarde de ou réhabilitation des



corridors, mais aussi le conseil départemental, pour la mise en place de détecteurs de faune pour limiter les collisions. Des partenariats intéressants avec les domaines skiables du département existent, ou ont vu le jour. Un suivi particulier des observatoires environnementaux, tels que les Portes du Soleil, le Grand Massif, Flaine, La compagnie du Mont-Blanc attestent de l'efficacité de ces démarches avec des bilans éloquents.

L'importance de cet engagement pour la nature et l'environnement a été retranscrit par Christophe Fournier, vice-président de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, qui a montré dans le rapport environnement et à titre d'exemple, que cette année, pas moins de 14 zones d'hivernage de tétraslyre, lièvres variables, chamois, chevreuils ou cerfs ont pu être protégées de toutes intrusions perturbatrices. "Nous pouvons être satisfaits" conclue Christophe Fournier.

Le témoignage d'Alain Malgrand, président de l'ACCA de Mieussy, est également un retour d'expérience évocateur de mobilisation locale des chasseurs pour l'avenir des territoires. Face à l'abandon d'une

unité pastorale. 2008, en lien avec la SEA et la fédération chasseurs, des des moyens importants furent mobilisés reconquérir cet alpage aujourd'hui, qui retrouvé ses qualités écologiques d'antan.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 : les ACCA ont 50 ans !





Valorisation de la venaison

C'est avec beaucoup de conviction que Stéphane Maniglier, secrétaire de la fédération des chasseurs, a exposé le projet de mise en valeur de la venaison. La mise en place de cette filière, du gibier à l'assiette,

aura pour objectif d'éviter le gaspillage de la viande de gibier (parfois présente en quantité dans les congélateurs) et fournir une viande locale de qualité aux consommateurs. "La viande de gibier est de plus en plus recherchée par les non chasseurs" assure Stéphane Maniglier. Plutôt que de consommer de la viande de gibier importée (majoritairement) des pays de l'est, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie a choisi de créer un label "gibier de Haute-Savoie" et de mettre en place une "filière" de cette venaison. L'objectif serait de "faciliter les échanges entre les consommateurs, les bouchers, les restaurateurs et

les sociétés de chasse intéressées".

Vous l'aurez compris : le dynamisme, voulu par André Mugnier et l'ensemble du conseil d'administration de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, poursuit son ouvrage et les mois à

venir seront encore riches en actions, innovations et engagements. Ils seront en phase avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et son vice-président chargé de la chasse, Philippe Meunier, qui n'a pas hésité à mettre en valeur le rôle des chasseurs et notamment ceux de la Haute-Savoie, en présentant le bilan de la première convention pluriannuelle d'objectifs (2016-2019). Il a aussi confirmé la signature d'un nouvelle CPO jusqu'en 2021 par laquelle la Région poursuivra son soutien aux acteurs de terrain que sont les chasseurs. La gestion des déchets de venaison liés à la chasse seront des axes forts de cette politique poursuivi.

Chasseur et fier de l'être, Philippe Meunier a eu cette formule qui en dit long sur l'engagement de la région pour la sauvegarde de la vie des territoires : "la chasse c'est la représentation vivante de nos territoires".

La recherche des équilibres

Sur les territoires, la présence du sanglier et du cerf n'est pas neutre tant elle peut générer des conflits et des déséquilibres avec les intérêts agricoles et forestiers. Rechercher et maintenir ces équilibres reste une priorité du futur SDGC. La gestion par la chasse y contribue très largement, et c'est aussi pour participer à une vraie prise en compte, par les chasseurs, de la nécessité de prélever les animaux prévus que le prix des bracelets de cerfs (CEI, CEM et CEJ) soit de 65 €.

François Charvin, président du syndicat forestiers des privés de Haute-Savoie. félicite de cette se prise de conscience collective. Il a souligné le partenariat constructif avec la fédération en abordant le sujet des dégâts du cerf dans les



Président des forestiers privés

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

COTISATION D'ADHÉSION A LA FÉDÉRATION Passe de 97€ à 95€ -adopté à 99,35%.

PRIX DES BRACELETS CERFS

Prix unique de 65 € (pour tous types de bracelets)

- Adopté à 71,12%.

e-président Région AURA

- **PERMIS DE CHASSER** National
- ✓ Prix réduit de 403,68 € à 205 €(hors assurance)
- ✓ Suppression de la cotisation nationale grand gibier (72 €)

⊘PERMIS DE CHASSER Départemental

- ✓ Prix réduit de 171,50 € à 148,50 €(hors assurance)
- Suppression du permis bi-départemental et de la notion de communes limitrophes
- ✓ Suppression de la cotisation départementale grand gibier (21 €)
 - Adopté à 72,53%.

CONTRIBUTION TERRITOIRE ACCA

- ✓ Obligation légale nationale
- ✓ Contribution territoire à 0.32€/ha
- ✓ Les territoires sont responsable de la gestion, de la prévention et de l'indemnisation des dégâts de grand gibier
 - Adopté à 72.53%.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Le renouvellement du contrat du commissaire au compte de la fédération :
- M. Pasquier de la société "Audice Alpes".
- Adopté à 97,08 %.

⊘ PROJET DE SDGC 2019-2025

- Adopté à 94,83 %.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 : les ACCA ont 50 ans !



zones forestières à forte présence d'ongulés et la nécessité de trouver un équilibre. "Soyons de vrais partenaires, travaillons ensemble pour faire de nos forêts des lieux de valeurs" a lancé, très constructif, François Charvin aux chasseurs de la Haute-Savoie qu'il connaît bien

puisqu'il faisait parti des leurs il y a peu.

Frédérique Lardet est députée de la circonscription. En rappelant les défis auxquels le monde cynégétique va devoir faire face : les équilibres agro-sylvo-cynégétiques, l'érosion de la biodiversité ou le partage de la nature, Madame Lardet, s'exprimant au nom de ces collègues de la Haute-Savoie, a affiché un soutien sans faille aux chasseurs et pour la chasse le dimanche.

Pierre Lambert, Préfet de la Haute-Savoie, a honoré les chasseurs de sa présence pendant l'intégralité des débats qu'il a conclus avec la verve nourrit mais sans concession qu'on lui connait. En saluant





l'impressionnante assemblée, il s'est félicité des bons rapports entre la fédération et la DDT. Il a particulièrement insisté sur les contributions et les avis transmis par les chasseurs dans les domaines de la consommation d'espaces, de la multi-fréquentation ou des équilibres. Il a également salué les chasseurs pour "leur position lucide" en soutenant le projet d'autoroute du bas-chablais. Sur le Loup, il a salué le rôle et l'implication des chasseurs à chaque échelon décisionnel, en regrettant la position des opposants "insuffisamment conscients des réalités de terrain".

Concernant le schéma départemental de gestion cynégétique qu'il doit approuver, le Préfet Lambert a réaffirmé le besoin de sécurité et a qualifié d'exemplaire les actions mise en œuvre en Haute-Savoie en 2016. Sensible à l'importance et la qualité du travail réalisé par les chasseurs sur la gestion et le suivi de la faune sauvage, il a tenu à remercier l'ensemble des acteurs cynégétiques à qui il a assuré ne pas fermer la chasse le dimanche. Enfin, dans un département "sous pression", Pierre Lambert a loué les logiques de concertation et de partenariat usitées par la fédération des chasseurs, persuadé des issus favorables pour l'avenir des territoires.

Guillaume Coursat & Julie Dananaï



LA VIE DE LA FÉDÉRATION un dimanche à la chasse



PARTAGER UNE JOURNÉE DE CHASSE

our la 4^{ème} année consécutive, la Fédération participera à l'opération nationale « Un dimanche à la chasse » qui se déroulera le **20 octobre 2019**.

Cette initiative consiste à proposer aux non-chasseurs une immersion, le temps d'une matinée au cœur de la chasse communale telle qu'elle est pratiquée sous ses formes les plus diverses et de « *chasser les idées reçues* » en découvrant la nature autrement.

Basée sur la découverte, le dialogue et la convivialité, cette manifestation affirme une volonté de s'ouvrir toujours davantage vers l'extérieur, de renforcer les liens entre les différents utilisateurs de la nature et de témoigner d'une chasse sécurisée, empreinte de respect et porteuse de valeurs.

La Fédération accompagnera les ACCA et chasseurs volontaires pour toute l'organisation de sa conception jusqu'à sa mise en œuvre. Nous espérons une forte mobilisation.







ALPBIONET: Un meeting transfrontalier sur la gestion cynégétique

a notion de connectivité écologique est très à la mode. Elle est le lien entre les espaces de nature, qualifiés de réservoir de biodiversité. On sait aujourd'hui que la fonctionnalité de ces réseaux écologiques est essentielle pour garantir un avenir durable à la faune et à la flore sauvage. Comme ailleurs, dans les Alpes suisses, italiennes ou françaises, de nombreuses démarches soutenues ont cours. Cependant, par-delà les frontières alpines, le besoin de coordination s'est fait jour. C'est de ce constat et de cette volonté de renforcement de la coopération internationale qu'est né le projet Alpbionet 2030. Davantage de concertation, de cohérence et de complémentarités pour préserver et restaurer la connectivité écologique au niveau alpin est l'ambition de ce projet européen.



Les chasseurs chefs de file

Persuadés de l'importance de la conservation des connectivités écologiques et très au fait des atteintes anthropiques qu'elles subissent, les chasseurs suisses, italiens et français se sont engagés pour apporter leurs connaissances et leurs savoir-faire à ce sujet porteur et ô combien essentiel pour l'avenir de faune sauvage. Ils ont été les acteurs d'un meeting trinational sur la gestion cynégétique et la préservation de la connectivité écologique à l'échelle du pays du



Mont-Blanc (la région Mont-Blanc et Giffre pour la France, le Valais pour la Suisse et le Val d'Aoste pour l'Italie). La fédération des chasseurs de la Haute-Savoie était, pour le compte de la fédération nationale des chasseurs, le chef de file de cette journée que son président, André Mugnier, a tenu à organiser à Chamonix, lieu mythique des Alpes.

Les pratiques cynégétiques sont elles compatibles avec les connectivités écologiques ?

Jonas Kahlen est chercheur à l'université vétérinaire de Vienne en Autriche. Il étudie cette problématique délicate à l'échelle

des 6 pays alpins concernés par ALPBIONET (voir encadré).

Si entre les régions concernées, il note des dissemblances de pratiques et d'organisations de la chasse qui peuvent influer très localement et temporairement les mouvements fauniques, il ne semble pas que les pratiques cynégétiques rendent perméables les corridors biologiques. C'est en tous cas cette conclusion que soutiennent les chasseurs valaisans, valdotains et haut-savoyards. Ils partagent en revanche, à l'échelle transalpine, deux problématiques conséquentes et majeures au regard des entraves qu'elles imposent aux continuités écologiques pour la faune sauvage : les collisions routières et le dérangement induit par les activités touristiques estivales et hivernales. Les collisions routières avec la faune sauvage sont un fléau commun aux trois régions : suisse, italienne et française. À ce jour, gestionnaires cynégétiques les considérés participent réduction des collisions en mettant en place des actions qui leurs sont propres. Piquets réflecteurs, passages à faune, détecteurs infrarouges, les moyens mis en œuvre sont convergents mais les contraintes spécifiques de lieux

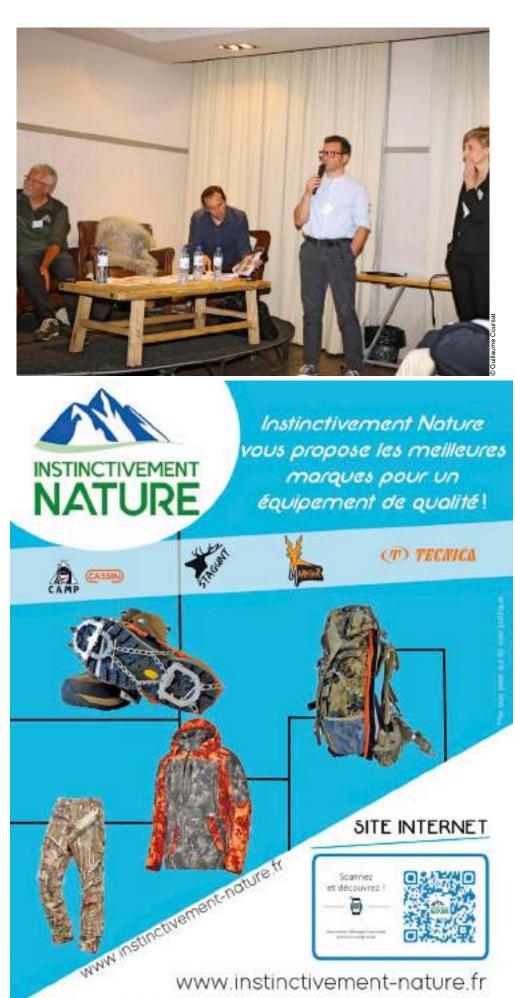
ALPBIONET 2030 :

C'est un projet financé par le programme interreg Alpine Space et porté par ALPARC (réseau alpin des espaces protégés). Ce projet a débuté fin 2016. Il réunit 6 pays alpins (Suisse, France, Italie, Allemagne, Autriche et Slovénie) autour de la mise en œuvre de la connectivité écologique. C'est ASTERS et la fédération nationale des chasseurs qui sont les référents français de ce projet.



et de saisonnalité induisent des résultats variables. Concernant le dérangement lié aux pratiques touristiques, le constat partagé est éloquent. On observe une mutation rapide des pratiques de pleine nature, et particulièrement en hiver. C'est la hausse de la fréquentation du milieu naturel couplée aux développements des activités leurs conquêtes spatiales et temporelles qui inquiètent de part et d'autres des frontières. En fonction de la législation et de la saison, les chasseurs conférenciers ont rappelé les impacts conséquents du ski sous toutes ses formes : de l'héliski, de la raquette à neige mais aussi du VTT, du trail ou encore de l'émergence récente de nouvelles formes de sports de plein-air (parapente, bas jump, wingsuit...). Les impacts sur la qualité des habitats, sur les dépenses énergétiques inutiles des animaux, sur les mortalités directes (collisions dans câbles) et induites (augmentation de la prédation, abandon des nids, baisse des plages horaires de nourrissage...) sont colossaux et sont de véritables embâcles au bon fonctionnement spatial de la nature. À l'instar des collisions routières, les solutions développées par les chasseurs sont nombreuses parfois singulières... Entre réglementions, sensibilisation et communication.

À Chamonix, le meeting tri-national aura eu le mérite de poser les bases d'un constat partagé sur les maux qui opposent le fonctionnement de la nature et les activités récréatives anthropiques. Il a aussi ouvert la porte et lancé une dynamique cynégétique d'un autre genre : celle du rapprochement transfrontalier de ses acteurs nourris par la même passion et désireux de s'enrichir des différentes expériences pardelà les frontières. D'ores et déjà, des rencontres sont envisagées pour affiner et coordonner les suivis de faune sauvage ou pour mieux anticiper les actions de conciliation des activités humaines avec la préservation de la nature alpine. G.C.



Notre société s'organise autour de deux pôles : le pôle commerce et vente de produits de chasse et le pôle de prestations en matière d'Environnement. Cette pluridisciplinarité figure comme notre marque de fabrique, et aussi et surtout, notre force pour comprendre au mieux nos territoires et leurs acteurs.



Le loup poursuit son expansion

a présence du loup en France continue de faire couler beaucoup d'encre et de salive. Restée cantonné au Alpes pendant de nombreuses années, la présence du super-prédateur interroge aujourd'hui bien au-delà des hautes terres. La dynamique du loup en France est particulièrement forte. Sa progression, tant numéraire que géographique, l'est tout autant.

De l'eau a coulé sous les ponts depuis la première réapparition du loup en France en 1992. De rumeur en constat d'attaques, de situations conflictuelles en observations visuelles, petit à petit le loup colonise l'ensemble du territoire national.

Si, au départ, seul le massif alpin était concerné, aujourd'hui le loup a surgi dans beaucoup de régions et l'on dénombre plus de 92 meutes de loup en France représentant un minimum de 530 individus.

La Haute-Savoie n'échappe pas à cette tendance de progression avec une augmentation sensible des effectifs. La meute des Glières est toujours présente. Deux nouvelles meutes apparaissent dans la vallée des Dranses-Gavot et au cœur des Aravis... sans compter les observations individuelles de Chilly, Desingy, Fillinges, Bonnes ou encore Saint-Gervais ou les Houches. Notons aussi la dépouille d'un loup retrouvé percutée par une voiture sur la commune d'Aillon-le-jeune (Savoie), au cœur du massif des Bauges, à quelques encablures de la Haute-Savoie.

Si la faune sauvage a été

particulièrement touchée dans certains secteurs cet hiver, toute laisse à penser que l'été va être également difficile pour les éleveurs.

La fédération des chasseurs a sollicité l'administration pour que des formations soient organisées au plus vite à destination des chasseurs. Les participants pourront ensuite participer aux opérations de tirs de défense menées par les éleveurs.

Le 10 juillet plus de 70 personnes sont venues assistées à la formation délivrée par l'ONCFS avec la fédération des chasseurs à Abondance. Une deuxième est prévue également à Marignier.

La fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, par la voix de son président, André Mugnier, poursuit son investissement au niveau national pour qu'un véritable plan de gestion de l'espèce soit mis en œuvre. Le seuil de viabilité de 500 loups, fixé par le ministère, étant atteint, il est devenu nécessaire d'intervenir pour réguler l'espèce. En effet, l'impact du loup sur la faune sauvage doit être reconnu

et considéré pour qu'un équilibre soit trouvé et qu'ainsi, le travail des agriculteurs qui œuvre d'arrache pied pour entretenir les habitats naturels pastoraux, soit respecté et que les efforts consentis par les chasseurs depuis des dizaines d'années pour développer la faune sauvage, ne soient pas vains. E.C.









ARMURERIE LE GOUPIL

MAGASIN-ATELIER DE REPARATION-CINETIR ZAC DES VERNAYS - 74210 DOUSSARD - TEL 04.50.02.42.69



L'ARMURERIE ET SON ATELIER

Du lundi au samedi De 9H à12h30 et de 14H à 19H

FERME le mardi et dimanche



Pack Remington 783 cal 30.06 Bipied ,Lunette 3-9X40 Télémètre Tasco V600



Pack Tikka Battu Lite Steiner ranger 1-4X24mm



Pack Tikka Super Lite Fileté Steiner ranger 2-8X42mm







699€



Lokaway Deluxe L14D

- -rangement 14 armes
- -Fermeture Digicode avec clef de sécurité fournie
- -Feutrine intérieure grise
- 10 cylindres de 32mm
- -Etagères et râtelier



Notre Armurier qui à 25 ans d'expérience dans le métier peut vous réaliser toutes sortes de réparations. Venez demander conseil a Jean Sébastien pour votre Montage à crochet, re-basculage, mise en conformité, pose de sabot, poncé huilé, ...

Un mot un geste Jean Sébastien fait le reste!!

CINETIR

Du Lundi au dimanche de 9h à 22H - FERMER LE MARDI

Venez vous entrainer à balles réelles avec vos armes sur de véritables vidéos de chasse (Cerf, sanglier, chevreuil, ...).

En solo ou en équipe yous pouvez réserver notre stand pour augmenter vos chances de réussite à la chasse.

Uniquement sur rendez-vous Permis de Chasse où License de Tir OBLIGATOIRE





Pour toutes infos www.4-47.com Où au 04.50.02.42.69



Armurerie le goupil



Le 4'47

L'INTERVIEW

Bastien Midol - chasseur & vainqueur du goble de cristal en ski cross...

astien Midol vient de souffler ses 29 bougies. Natif du Grand-Bornand, il est un chasseur passionné de cette belle commune des Aravis mais il est aussi le dernier vainqueur du globe de cristal (coupe du monde) de ski cross (saison 2018-2019). Fiers de compter un sportif de haut niveau reconnu parmi les chasseurs du département, nous avons souhaité le rencontrer pour connaître sa perception sur la chasse et son intégration dans le tissu social.



1- Bastien tu es un jeune chasseur. Que penses-tu de la chasse de montagne et comment la pratiques-tu ?

"Pour moi, sans chauvinisme aucun, les chasses en montagne sont les plus belles. Grâce à mes nombreuses rencontres liées à ma pratique sportive, j'ai eu la chance de chasser dans de nombreux endroits comme le centre ou l'est de la France et même dans la mythique Sologne. J'ai beaucoup apprécié de voir autre chose, d'autres territoires, d'autres habitudes et d'autres organisations. C'est très enrichissant. Mais chasser en montagne apporte un petit supplément d'âme. L'effort et la confrontation avec la nature sont à leurs paroxysmes. Aussi, le fait de chasser en petit comité dans le calme et la sérénité des grands espaces alpins est aussi plus proche de ma personnalité et de ma manière d'être au quotidien".

2- Pour toi, que représente la chasse et que t'apporte t-elle au regard de l'exigence de ton sport ? Le ski de haut niveau est-il compatible avec la pratique cynégétique ?

"La chasse fait sans doute partie de mon équilibre. J'ai le sentiment qu'elle m'aide dans la pratique de mon sport qui est très exigeant. J'aime le ski par dessus tout et l'exigence du haut-niveau m'impose d'en faire ma priorité tout au long de l'année. Cependant, les week-end d'automne j'adore rentrer à la maison au

Grand-Bornand, entre deux stages de ski ou entre deux compétitions, pour pouvoir chasser. La chasse me permet de changer d'environnement, de sortir totalement de l'exigence et du rythme très cadencé du ski de haut niveau. Me retrouver dans l'ambiance sympathique et conviviale de mon équipe de chasse ou partir seul dans les bois, sans bruit, pour observer la nature et traquer le sauvage, est pour moi une vraie source de sérénité et de ressourcement. Après un week-end ou une journée de chasse, je repars encore plus motivé sur les pentes enneigées à la conquête des trophées (sourire). Oui, la pratique cynégétique est compatible avec le ski de haut-niveau. Elle est même complémentaire tant elle m'apporte de l'apaisement et contribue à mon entretien physique en dehors de mes séances avec l'équipe de ski cross".

3- Le développement des sports d'hiver, perturbe toujours un peu plus la quiétude de la faune sauvage. Qu'en penses-tu et l'action des chasseurs pour la préservation des zones d'hivernage par leur mise en défens des skieurs est-elle une bonne mesure ?

"Le ski est un pan important de l'économie et de la vie montagnarde. Nous nous devons de trouver l'équilibre et le juste milieu entre le développement des sports d'hiver et la protection de la faune sauvage. L'exercice est délicat tant les sports d'hiver prennent aujourd'hui une place importante dans le paysage économique. Les chasseurs ont une excellente connaissance de la nature et de leurs territoires. Malheureusement, en fonction des communes, ils n'ont que peu de pouvoir pour influencer des décisions et les orienter plus favorablement à la faune sauvage. Je pense qu'il serait important que les décideurs s'imprègnent de cette nécessaire prise en compte des intérêts de la nature. Les choses changentet comme le fait mon ami et Président de l'ACCA du Grand-Bornand (Vincent Buffet Croix Blanche), je pense que les chasseurs devraient s'engager davantage pour être reconnus localement comme des forces vives et des partenaires incontournables à consulter lorsque des projets d'aménagement se font jour.

Pour la protection des zones d'hivernage, les travaux conduits par la fédération des chasseurs pour la mise en défens des skieurs des zones d'hivernage de la faune sauvage sont de très bonnes mesures. Elles sont toutefois encore insuffisantes. Sensibiliser les skieurs au respect de ces zones est très intéressant

L'INTERVIEW

Bastien Midol - chasseur & vainqueur du goble de cristal en ski cross...

d'un point de vu pédagogique. Cependant, face au ravage qu'engendre le dérangement de la faune en hiver, je pense que parfois, il faudrait aller plus loin d'un point de vue réglementaire et totalement interdire l'accès à ces zones d'hivernage dont la quiétude est essentielle pour garantir un avenir durable à la faune sauvage montagnarde".

4- La chasse haut-savoyarde a t-elle de l'avenir ?

"Oui, je pense que la chasse a de l'avenir. Elle est une activité légale. Elle est, sans aucun doute, la pratique de nature qui est la plus encadrée d'un point de vu réglementaire. D'autre part et particulièrement en montagne, la chasse fait partie de l'ADN de nos territoires ruraux, de leurs paysages culturels et traditionnels. Sur nombre d'espèces gibiers, la chasse a un vrai rôle de régulation. L'exemple du cerf est symptomatique. Grâce aux chasseurs, tout un chacun prend aujourd'hui plaisir à observer des biches ou écouter des cerfs bramer. Mais au cœur des territoires, la présence du cerf n'est pas neutre et la régulation par la chasse est essentielle pour garantir l'équilibre entre ses effectifs et les intérêts forestiers et agricoles. Il en va de même pour le sanglier. Pour toutes les espèces, les prélèvements sont savamment calculés dans un objectif de gestion durable. Je voudrais dire aussi que le fait de pouvoir chasser certaines espèces comme le tétras-lyre permet de maintenir la passion qui génère une énergie folle de la part de certains chasseurs pour réhabiliter et entretenir les habitats ou réaliser des suivis de population. Les chasseurs sont aujourd'hui les meilleurs connaisseurs d'espèces mal connues et difficiles à suivre comme les galliformes de montagne ou le lièvre variable. Ces espèces n'ont souvent que les seuls chasseurs à leurs chevets".

5- Au delà de la pratique de la chasse, l'action des chasseurs pour l'environnement et la nature est colossal. Qu'en penses-tu ?

"Les chasseurs de la Haute-Savoie et leur fédération sont aujourd'hui des acteurs connus et reconnus pour leur expertise naturaliste et leurs dynamismes d'actions en faveur de la nature et de la préservation des territoires. Je suis fier de faire partie des leurs. D'ailleurs, dernièrement, le Président André Mugnier a tenu à m'inviter à une réception pour célébrer ma victoire du globe de cristal en ski cross, en tant que chasseur de la Haute-Savoie. Je suis vraiment très fier et honoré de cette reconnaissance par mes pairs... tant la chasse haut-savoyarde est ancrée aux territoires, tant elle est ambitieuse, tant elle porte des valeurs fortes. Les mêmes qui me permettent d'aborder mon sport avec passion, envie, motivation et réussite".

Propos recueillis par :
Guillaume Coursat - fdc74









Exposition de trophées de grand-gibier, grandiose!

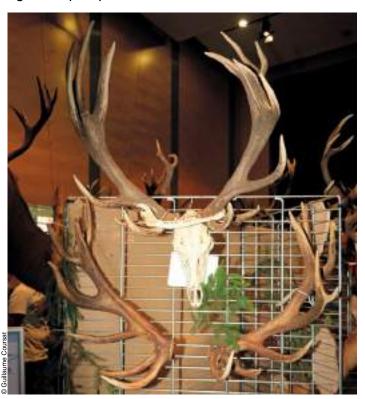
'exposition de trophées de grand-gibier de la Haute-Savoie s'est déroulée les 1er et 2 juin derniers à Bonneville (espace AGORA). Son succès a été à la hauteur des attentes de la fédération et de ses partenaires. La chasse départementale et les chasseurs ont montré le visage d'une pratique responsable et ceux d'acteurs de la nature résolument modernes et emprunts de traditions et d'assises rurales fortes.



Ce n'est pas une première pour le département. En 2014 nous avions déjà organisé une exposition de trophées. Elle ne concernait à l'époque que le cerf et quelques 350 trophées avaient été présentés. Cette année nous avons voulu étendre cette exposition à l'ensemble des espèces de grand gibier du département. Le résultat était bluffant! Avec l'aide de tous, nous avons collecté près de 620 trophées de grand gibier, tous originaires de la Haute-Savoie.

L'exposition était impressionnante!

Le lancement de la manifestation a pourtant suscité quelques inquiétudes devant la lourdeur et la rigueur qu'impose un tel événement. Finalement,





grâce à l'investissement des personnes déléguées dans chaque pays et aux présidents de sociétés de chasse qui se sont engagés avec force, le résultat était étonnant et assez extraordinaire. Je voudrais remercier tout particulièrement ces personnes qui ont mouillé leur chemise pour collecter et véhiculer ces trophées. Merci également à nos partenaires (l'ACCA de Bonneville et sa dynamique présidente Dominique Jimenez, l'association sportive départementale des chasseurs de grand gibier de la Haute-Savoie et son président Christophe Deya et enfin le Dauphiné Libéré) qui n'ont pas ménagé leurs efforts et leurs énergies pour accueillir, mettre en valeur, embellir et communiquer.

611 trophées ont été présentés par pays cynégétiques (163 cerfs, 217 chamois, 147 chevreuils, 52 sangliers et 32 mouflons). À une exception près, tous les pays cynégétiques étaient représentés. Saluons particulièrement le pays des Aravis et celui d'Arve-Giffre qui, à eux deux, ont rassemblé près d'un tiers de ce trésor.

Les trophées des champions...

À la faveur du partenariat avec le Dauphiné Libéré, des prix récompensant les plus beaux trophées ont été remis. Un jury très éclectique et composé de 14 personnes (6 personnes de la fédération, 2 personnes du Dauphiné, 2 personnes de l'ASDCGG et 4 Présidents d'ACCA) à permis d'élire les plus beaux spécimens de chaque espèce présentée.

Le plus beau cerf de l'exposition a été attribué à celui de Christian Girod qui a prélevé cet animal en 2018 sur la chasse privée de Moissey (PC du Vuache). Ce trophée a été récemment coté officiellement par

Exposition de trophées de grand-gibier, grandiose!



l'ASDCGG 74 et apparaît comme le plus beau trophée de cerf connu dans le département avec plus de 207 points CIC. Félicitations aussi Mathias Oberson, jeune chasseur de Valleiry, passionné par le cerf. Il a présenté les mues de cet animal majestueux trouvées l'année précédent son prélèvement. C'est à Jeannot Boyer de l'ACCA de Saint-Jorioz (PC Semnoz) qu'a été remis le trophée du plus beau chevreuil tandis que c'est le superbe bouc de chamois naturalisé entier et prélevé à Thiez (PC du Môle) par Stéphane Krafft qui a séduit le jury. Pour le mouflon et le sanglier, c'est respectivement Éric Bastard Rosset de l'ACCA les Clefs (PC Aravis) et Patrice Moenne-Loccos de l'ACCA de Bonneville (PC des Glières) qui remportent les palmes.

Le trophée "coup de cœur" du public était aussi très attendu. Il récompensait celui qui a le plus séduit l'auditoire. 283 votes ont été exprimés et c'est le trophée de sanglier de Monsieur Robert Hudry de l'ACCA de Saint-Jean-de-Sixt (PC des Aravis) qui l'a emporté.

En marge de cette exposition de trophée, un concours photo avait été lancé via les réseaux sociaux. 83 images nous ont été transmises et soumise au vote des internautes selon deux thèmes (Nature et faune sauvage / ambiance de chasse). Les deux vainqueurs sont : Victor Bochaton pour thème "nature et faune sauvage" et Éric Maniglier pour le thème ambiance de chasse.

Une cérémonie conviviale de remise de ces prix a eu lieu le vendredi 5 juillet dans les locaux de la fédération des chasseurs en présence de nos partenaires. Elle a permis de prolonger le plaisir de cette exposition grandiose et de contribuer encore à valoriser nos pratiques cynégétiques, sources d'une faune sauvage dynamique et en pleine forme aux quatre coins de la Haute-Savoie.



















DÉCHETS DE VENAISON

a gestion des déchets de venaison liés à la chasse représente chaque année des quantités importantes en Haute-Savoie plusieurs dizaines de tonnes par an. Elle est une priorité pour la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, qui souhaite mettre en oeuvre une démarche efficace de collecte et de traitement des déchets de venaison. C'est aussi de salubrité publique dont il est question!



Depuis plusieurs années maintenant, elle travaille à la mise en œuvre d'un réseau de collecte des déchets de venaison sur l'ensemble du département et un important travail de sensibilisation et de soutien technique a été mis en œuvre auprès des chasseurs, des élus et des différents services techniques compétents.

Plusieurs solutions ont été jusqu'ici envisagées: l'enfouissement, la méthanisation des déchets ou la collecte par un équarrisseur. Seule cette dernière a été retenue en raison de l'infaisabilité des deux autres en l'état actuel des connaissances et des moyens techniques.

En 2018, une convention a été signée avec la Communauté de Communes des Vallées de Thônes et celle du Pays du Mont-Blanc pour permettre aux chasseurs

d'utiliser les dispositifs existants. Cela concernait déjà environ 12 tonnes de déchets.

En parallèle, la fédération s'est attelée à développer l'équipement des territoires grâce à l'aide substantiel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui permit de financer en grande partie la création de cinq points de collecte dans le département; chacun d'entre eux regroupant une dizaine de territoires de chasse: Aux Houches pour la Vallée de Chamonix, Saint Jorioz pour le Semnoz et la vallée du Laudon, Taninges pour le Giffre, Bonneville pour le Môle et le Faucigny, Vacheresse pour la vallée d'Abondance.

Cela devrait permettre, dès cet automne (saison de chasse 2019/2020), de collecter plus de 40 tonnes de déchets de venaison sur les 80 estimés du département.



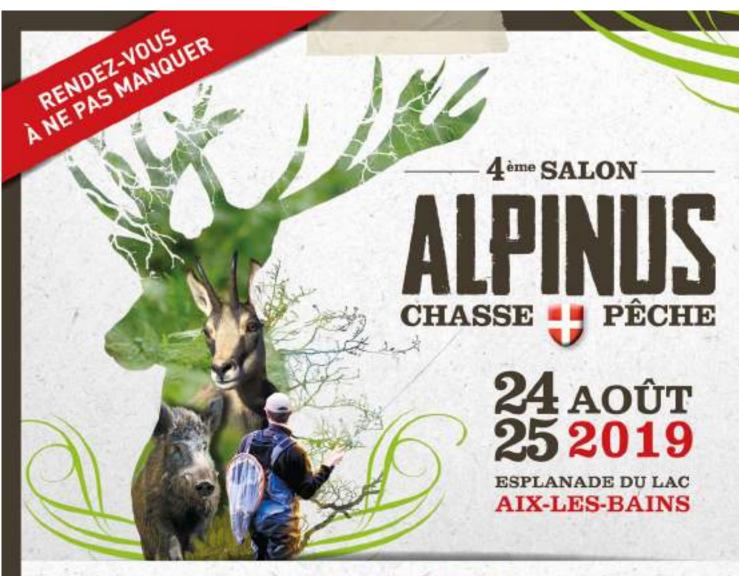
Les sites de collecte se verront doter, pour chacun d'eux, d'une chambre froide spécifique et de deux à trois bacs d'équarrissage dans le but de d'espacer et faciliter les collectes par l'équarisseur.

Cependant, pour couvrir l'ensemble des 300 sociétés de chasse du département, le chemin à parcourir est encore long. D'ores et déjà, de nouveaux points de collectes sont en prévision pour les saisons de chasse 2020/2021 et 2021/2022. En effet, des réflexions sont en cours dans la vallée verte, sur le territoire de Cluses, Arve et Montagne ou encore celui des Usses et du Rhône.

À terme, l'objectif de la fédération est clair: donner une solution viable pour l'évacuation des déchets de venaison pour chaque chasseur Haut Savoyard d'ici 2022. J.C.



2993 AVENUE DES VALLÉES - 74300 THYEZ - TÉL, 04 50 34 02 61



AU CŒUR DES SAVOIE, L'ÉVÉNEMENT CHASSE-PÊCHE DES ALPES

Samedi 24 août de 10h à 19h

Dimanche 25 août de 9h à 18h



- · Cotation de trophées
- Exposition



+ de 300 chiens et grande venerie



- Armureries
- Équipements chasse

_Crédit Mutuel _









Entrée 5€





LA VIE DES ASSOCIATIONS

Bécasses, chasse et Gestion adaptative

'ASDCGG 74 et l'équipe de François Bovagne sont à votre disposition tous les mercredis jusqu'au 23 octobre 2019 au stand de l'Arquebuse à Douvaine.



RÉGLAGES

✓ <u>Tous les mercredis</u> dès 15 H 00 du 12 juin 2019 jusqu'au 24 octobre 2019

SANGLIER COURANT

Les tirs ont lieu le samedi après midi à partir de 14 h 00

24 Août

✓ 31 Août

Résultats du Brevet grand Gibier 2019

Le brevet grand gibier s'est déroulé le 25 mai 2012. Avec **92** % de réussite, l'année 2019 est un grand crû!

Ont obtenu le Brevet OR

- × Vincent Jacquier (Major de promotion), Gamain Clément, Lacroix Julien, Gayde Jean-Christophe.
- Soltysick Daniel, Roux Daniel, Roselier
 Armel, Saliou Christophe (Isère le 01 juin 2019)
 Delachat Maurice (Savoie le 22 juin)

Ont obtenu le brevet ARGENT

X Blanc Eric, Roux Daniel, Delachat Maurice, Roselier Armel, Saliou Christophe, Weber Sebastien.

FÉLICITATIONS aux lauréats.

Contact : François BOVAGNE

Tél.: 06.81.33.97.25

email: françois.bovagne@orange.fr

TRANSPORT DE VOS ARMES :

Pour le transport de vos armes, pensez à vous munir de votre permis de chasser validé ou de votre licence de tir.

4000 euros à Handiventure Léman

Jeudi 18 octobre 2018, au port de Thonon, L'ASDCGG74 a remis un chèque de 4000 euros à Henri Barbet et son association « Handiventure Léman » pour l'aménagement d'un voilier Toucan utilisé par des personnes handicapées. Cette somme a permis le financement de la modification de la maniabilité de ce voilier et la réalisation d'un beaupré adapté à une manœuvre spécifique depuis le cockpit. Cette donation, votée le 30 mars 2018 à Viry lors de l'AG de l'ASDCGG, n'est pas la première. Elle concerne en priorité des associations caritatives.



LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

PC DES ARAVIS : Le challenge des chasseurs au Grand-Bornand



e grand prix des chasseurs de la Haute Savoie était en sommeil. Pour autant, il est presque une institution dans le département. C'est l'association communale de chasse agréée (ACCA) de Bellevaux qui a imaginé le concept il y a une vingtaine d'années. Les chasseurs de Saint-Jean-d'Aulps l'ont poursuivi et aujourd'hui, c'est sur les hautes terres des Aravis, au Grand-Bornand, qu'il renaît.

Samedi 30 mars, l'ACCA du Grand Bornand et son dynamique président, Vincent Buffet-Croix-Blanche, en partenariat avec la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, a organisé le grand prix des chasseurs 2019. Sportive et festive, cette course était une épreuve par équipe (ACCA) de slalom géant en une manche, ouverte aux détenteurs d'un permis de chasser (hommes). Trois catégories ont permi de départager et d'élire la meilleure ACCA : Femmes, Vétérans et homme (16 à 50 ans).

L'épreuve s'est déroulée sur le stade de slalom du Chinaillon où près de 70 coureurs se sont élancés, pour certains bardés de l'étendard de leur ACCA. Certains ont dévalé le tracé en surf sur une piste très glacée tandis qu'un chasseur, tout d'orange vêtu, s'est joué des portes en télémark avec beaucoup d'élégance. comme pour montrer, aussi, le coté particulièrement convivial de cette journée. La présence de Bastien Midol, chasseur au Grand Bornand et récent vainqueur du globe de cristal 2019 de ski cross (coupe du monde), a honoré le monde de la chasse.

Ce sont André Mugnier, président de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, François Excoffier, conseiller départemental et Vincent Buffet Croix-Blanche, président de l'ACCA qui ont remis le grand prix des chasseurs 2019. Il a été remporté par les locaux, l'ACCA du Grand-Bornand, emmené par un Bastien Midol en grande forme, vainqueur au scratch.

G.C.



- 1- Ninon Musset (Mont Saxonnex) DAMES
- 2- Laurianne Buffet (Grand-Bornand)
- 3- Christelle Musset (Mont Saxonnex)

VÉTÉRANS

- 1- Jean-Yves Angelloz (Grand-Bornand)
- 2- Jean-Claude Pellier (Mont-Saxonnex)
- × 3- Philippe Davied (Grand-Bornand)

HOMMES - Classement Scratch

- 1- Bastien Midol (Grand-Bornand)
- 2- Hugo Bastard (Grand-Bornand) 3- Colin Lucchesi (Grand-Bornand)

VAINQUEURS DU TROPHÉE DES CHASSEURS -

Classement par équipe

- 1- ACCA du Grand-Bornand
- 2- ACCA du Mont-Saxonnex
- 3- ACCA du Reposoir



LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES PC DU BAS CHABLAIS : Les faisans choyés

urand le mois d'avril, les coqs de faisan donnent de la voix pour mettre en valeur leurs atouts et se reproduire.

Il en va de même pour les faisans du bas-chablais et du pourtour de la forêt de Plambois. Ces chants nuptiaux sont une période privilégiée pour suivre les effectifs de cogs chanteurs et apprécier l'évolution de la population.

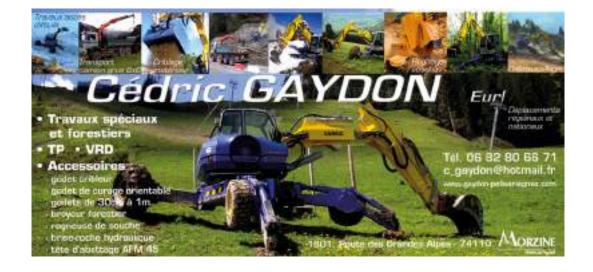
Comme chaque année, c'est très tôt le matin que les chasseurs locaux se sont répartis le territoire pour observer les oiseaux ou capter

leurs vocalises, deux samedis matins d'affilée. Au total, une cinquantaine d'entre-eux ont arpenté les lisières forestières, scruté les bordures de marais et de haies, selon le protocole scientifique de suivi des faisans de colchique, validé.

Finalement, c'est un total de 154 oiseaux qui ont été recensés sur ce secteur lors des 2 matinées printanières orchestrées par Julien Sempé, le nouveau technicien territorial de la fédération des chasseurs.

Pour compléter ce suivi, et c'est une première, un échantillonnage des nichées a été mis en place au mois de juillet. Il a permis d'estimer la réussite de la reproduction qui peut être très variable d'une année







ARMURERIE PROFESSIONNELLE

73100 AIX-LES-BAINS

2 Avenue de Verdun 04.79.61.47.35.

Nombreux choix d'armes d'occasion Reprise - Dépôt vente



François ROSNOBLET

Dresseur professionnel Diplômé de la DRAFF

Débourrage toutes races de chiens d'arrêt

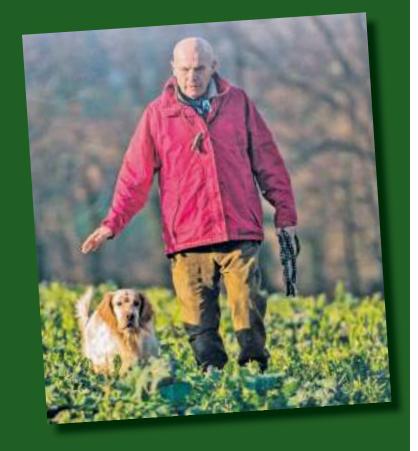
Étalon SETTER ANGLAIS disponible pour saillie.

Vainqueur coupe de France de chasse 2017

DRESSAGE CHASSE

Sociabilisation de votre chien (craintivité et peur du coup de feu)

Prépare votre chiens pour les examens (TAN, rapport à l'eau...) et épreuves de BICP



06 85 95 42 47

(entre Francy et Chanay)



LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

PC DU SEMNOZ : Concours de chiens de pied sur sangliers...



imanche 14 avril, les ACCA de la vallée du Laudon (pays cynégétique du Semnoz), en partenariat avec l'AFACCC des Savoie, organisaient un concours de chiens de pied sur sangliers.

12 concurrents étaient présents, majoritairement issus des deux Savoie. Notons la présence d'un concurrent du département du Gard et de trois concurrentes, dont deux venues de la Drôme. La présence de Chloé, Drômoise de 13 ans a surpris le public nombreux.

Merci aux ACCA de la vallée du Laudon et à l'AFACCC des Savoie pour cette belle journée de promotion de la chasse et des chasseurs, acteurs des territoires ruraux.

La journée s'est clôturée par la remise des prix en présence de Andre Mugnier, président de là fédération des chasseurs, Michel Béal, Maire de Saint Jorioz, Éric GIRAUD, Président de l'AFACCC des Savoie et Claude Agnelli, président de l'ACCA de Saint Jorioz. Tous ont vanté le dynamisme des chasseurs, visible par la jeunesse des concurrents et par la réussite de cette manifestation valorisante pour l'image de la chasse et des chasseurs. C'est Messieurs Milan et et Perron qui termineront respectivement premier deuxième du concours. brio, Chloé (Drômoise de 13 ans) s'adjugera la troisième place sans trembler.





LA VIE DES ASSOCIATIONS

Bécasses, chasse et Gestion adaptative



epuis quelques mois, le gouvernement s'est lancé dans une réforme sur la gestion adaptative de la faune sauvage. Elle met en jeu plusieurs publics : les chasseurs, le monde écologiste et les agriculteurs. Cette nouvelle mesure est destinée à mieux intégrer la chasse française dans les politiques environnementales et rurales.

Parmi les nombreux sujets traités, la mise en place d'une véritable approche "adaptative" de la gestion de l'ensemble des espèces chassables nous intéresse tout particulièrement. Cette "gestion adaptative", qui reposera sur un renforcement de la collecte des données, sur l'état de conservation des espèces et sur les prélèvements des chasseurs, a été récemment validée par le décret. Un bilan global de toutes les espèces migratrices ou sédentaires devrait donc être établi à la fin du printemps de chaque année par un conseil scientifique. Les décisions, prises en corrélation avec les chasseurs et les autres acteurs concernés, pourront être adaptées en conséquence d'un bilan partagé et accepté. Cette année, ce sont six espèces qui sont concernées: la tourterelle des bois, le courlis cendré, la barge à queue noire, le fuligule milouin, le grand tétras, l'oie cendrée et certainement que d'autres viendront bientôt grossir cette liste.

Périodiquement, l'état des populations de bécasses des bois migratrices et sédentaires devrait donc être analysé par ce comité. Nous espérons que les travaux scientifiques et les suivis annuels, mis en place depuis de très nombreuses années par le réseau bécasse ONCFS/ FNC/FDC, en partenariat avec le Club National des Bécassiers (CNB) qui constitue d'un réseau conséquent d'observateurs présent sur l'ensemble du territoire national, permettront de chasser durablement cet oiseau. Localement, les membres de la section du CNB des Savoie et de l'Ain participent activement aux différents suivis sur les 3 départements : collecte d'ailes d'oiseaux prélevés, suivi de l'indice cynégétique d'abondance (bécasses levées à la chasse), participation au comptage croûle et participation aux suivi des bécasses en hivernage. Ils contribuent ainsi largement à améliorer les connaissances de la mordorée et à en assurer sa chasse durablement.

PRINCIPE DE LAGESTION ADAPTATIVE :

Les prélèvements doivent être ajustés à l'état de conservation des populations d'espèces sauvages. Ils pourront être à la baisse si une espèce est en danger, ou à la hausse si les conditions de conservation sont bonnes.



Décret n° 2019-166 du 5 mars 2019 relatif au comité d'experts sur la gestion adaptative.

Devant l'enjeu d'une telle réforme et de ses conséquences pour la pérennité de notre pratique, chacun doit se sentir concerné. Nous lançons un appel à tous les bécassiers de nos départements pour qu'ils nous contactent afin de participer activement, dès cette saison 2019/2020, aux différentes collectes de données concernant les populations de bécasses des bois.

Vous pouvez aussi nous rejoindre au sein de notre association dynamique où la convivialité, autour de la passion que nous vouons à la quête de ce bel oiseau, est de mise.

Éric jourdan, délégué du CNB 74 06 65 17 07 16 eric.jourdan@clubnationaldesbecassiers.net



SOUVENIR...

HOMMAGE à Stéphane Robin de l'ACCA de Cranves-Sales

Stéphane Robin, « Robinet » pour les intimes.

Tu nous as quittés à 42 ans après 10 ans de lutte contre cette terrible maladie que tu as combattue avec le plus grand des courages.

Ton permis tu l'avais passé en 1996. Tu étais garde particulier avec comme devise : "discrétion et exemplarité".

Tu chassais le grand gibier avec ta bande d'amis.

Ta passion toutefois c'était le petit gibier que tu aimais pratiquer avec ton fils et tes 3 chiens le dimanche après-midi.

La chasse c'était avant tout l'amour de tes chiens. Tu faisais des concours avec eux.

Pour la première fois cette saison, tu avais obtenu ta carte pour chasser le canard avec ta barque sur le Lac Léman. Tu étais heureux.

Tu aimais tes amis. Convivialité OK ? Mais famille d'abord. Tu laisses derrière toi ANNE ta femme, Kylian ton fils de 9 ans et tes parents dans une terrible détresse.

Cette année l'ouverture aura un goût amer. La fête ne sera pas au rendez-vous.

Ton sourire nous accompagnera. Nous ne t'oublierons jamais.

Ton équipe de chasse.



HOMMAGE à Claude Erba de l'ACCA des Contamines-Montjoie

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous informons de la disparition de Claude Erba en ce début avril 2019, à l'âge de 76 ans. Membre du comité de l'ACCA pendant très longtemps, il devient président de l'ACCA de 1998 à 2002. C'est un grand personnage de la société de chasse qui nous a quitté.

Tant par son franc parler et ses histoires de chasse que par sa présence pour l'organisation des repas ou des fêtes au village, il nous manquera.

Sa grande fierté fût toujours ce superbe chamois de 44 Kg prélevé dans la Combe d'Armancette, un record pour notre ACCA.

Claude on ne t'oubliera pas.

Toutes nos sincères condoléances à la famille.















Jardinage Végétaux

Animaux

Produits Régionaux

Vêtements et Chaussures



Magasins appartenant à la coopérative



BELLEGARDE CHÂTILLON-EN-MICHAILLE *

ZAC Pierres Blanches 04 50 48 11 24

CROZET

Gamm vert Village ZAC de la Vie Chatelme 04 50 40 29 95

PREVESSIN-MOËNS *

PAE du Clos de Magny 04 50 42 66 54

CHINDRIEUX *

Gamm vert Village Route de la Chambotte 04 79 54 51 39

ALBY/CHERAN *

Route d'Héry 04 50 68 20 80

BONNE *

PAE de la Menoge 04 50 39 21 38

BONNEVILLE *

Avenue de la Gare 04 50 97 16 77

CRUSEILLES

Gamm vert Village Les Moulins 04 50 44 11 33

DOUVAINE *

Zone des Esserts 04 50 31 91 40

DOUVAINE

74

Gamm vert Village Route de Messery 04 50 94 07 47

FRANGY *

Z.A. des Bonnets 04 50 32 23 93

GROISY *

Le Plot 04 50 68 03 47

LA ROCHE/FORON

Rue de la Folieuse 04 50 03 28 40

LE GRAND-BORNAND

Gamm vert Village Chef-Lieu 04 50 02 35 50

SALLANCHES *

Route du Fayet 04 50 58 11 49

TANINGES

Gamm vert Village Route d'Annemase 04 50 34 22 48

THÔNES *

Route d'Annecy 04 50 32 77 20

VALLEIRY *

Route de St-Julien 04 50 04 32 33



BOUTIQUE TERROIR

Retrouvez toutes les saveurs de nos régions au sein de la boutique terroir de nos magasins.

facebook

Le Colvert Armurerie - Coutellerie

Depuis 1996

19 rue Vallon - 74200 THONON LES BAINS - Tél : 04.50.71.04.48

Packs ouverture



Blaser R8 Professionnal Cal 30.06 avec point rouge Blaser RD17 4830€ 3750 €



Affūt 3-12x56 : 2170 €

SBROWNING

Browning MK3 HC compo Tracker Cal 30.06 ou 300W ou 9.3x62 avec 1 point rouge panoramique 1 bretelle, 1 housse, 1 boite de S B 2170 € 1790 €

Faites régler vos armes dans notre stand extérieur à 50 - 100 - 150 et 200 m

Grand choix d'optiques en stock



Lunettes V6: 1.1-6x24

: 2-12x50 V4:1-4x24

: 4-16x44

Point rouge Compact Point



Blaser Infinity 1-7x28

2.8x20x50

RD17



Lunettes Z81: 0.75-6X20

1-8X24

1.7-13.3X42 2-16X50

Jumelles: Campanion CL

Campanion pocket EL range Télémètre



Nouveauté : Lunettes Fortis 1-6x24

2-12x50

Et aussi







Aimpoint



Protection auditive 3M Peltor EEP 100 Discrète et efficace Rechargeable 269 €



Chaussure Crispi 100 % étanche Crampons amovibles 310 €



Garmin Alpha 100 T5 et T15 Collier de suivie et de dressage pour chien



Veste Cumberland Imperméable, légère, renfort extensible

259 €



Pantalon Strike Totalement extensible

89 €

Filetage de canons, pose, réglage de réducteurs de son sur votre arme Grand choix : ATEC - STALON - HAUSKEN - SONIC

Sanglier courant:

Sanglier courant: 20 € la séance + Balles



Séance uniquement sur rendez vous Tél: 04.50.71.04.48 4 tireurs minimum

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12 h et 14h à 19h - le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h